



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 20 août 2020

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie par audio-conférence le 20 août 2020 en présence de :

- M. Denis BAVARD, membre associé ;
- Mme Corinne ETAIX, membre permanent, présidente ;
- M. Olivier MAQUAIRE, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 23 mai 2019 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer comme suit :

Avis sur plans programmes :

- 3661 – Élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) du territoire de Martainville (Inter Caux Vexin) (Seine-Maritime) : délégation donnée à Mme Corinne ETAIX, avec échéance au 24 septembre 2020 ;
- 3669 : Révision du zonage d'assainissement de la commune de Maneville-la-Pipard (Calvados) : délégation donnée à Mme Corinne ETAIX, avec échéance au 29 septembre 2020.

Pour la mission régionale
d'autorité environnementale de Normandie,
sa Présidente

Signé

Corinne ETAIX